



Envoi au contrôle de légalité le : 19 décembre 2023

Publication électronique le : 19 décembre 2023

**DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

**DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 4 DÉCEMBRE 2023

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

**Secrétaire** : M. Pierre GEORGET

**Étaient présents** : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Stéphanie RIGAUX, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, Mme Brigitte BOURGUIGNON, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, Mme Aline GUILLUY, M. Guy HEDDEBAUX, M. Sébastien HENQUENET, M. René HOCQ, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMEZ, M. Daniel KRUSZKA, Mme Marine LE PEN, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, M. Philippe MIGNONET, Mme Sandra MILLE, Mme Maryse POULAIN, M. Jean-Pascal SCALONE, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Véronique THIEBAUT, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL.

**Excusé(s)** : M. Laurent DUPORGE, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, M. Ludovic PAJOT, M. Raymond GAQUERE, Mme Séverine GOSSELIN, M. Bertrand PETIT, M. Benoît ROUSSEL, Mme Cécile YOSBERGUE.

**PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION EN 2022 DU  
DÉPARTEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

(N°2023-517)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3311-2 et D.3311-8 ;

**Vu** la loi n°2010-788 du 12/07/2010 portant engagement national pour l'environnement et notamment son article 255 ;

**Vu** le décret n°2011-687 du 17/06/2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales ;

**Vu** le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

**Après** en avoir informé la 5<sup>ème</sup> commission « Solidarité territoriale et partenariats » lors de sa réunion du 06/11/2023 ;

**Après** en avoir informé la 1<sup>ère</sup> commission « Attractivité départementale et emploi » lors de sa réunion du 06/11/2023 ;

**Vu** l'avis de la 2<sup>ème</sup> commission « Solidarité humaines » rendu lors de sa réunion du 06/11/2023 ;

**Vu** l'avis de la 3<sup>ème</sup> commission « Éducation, culture, sport et citoyenneté » rendu lors de sa réunion du 06/11/2023 ;

**Après** en avoir informé la 4<sup>ème</sup> commission « Équipement et développement des territoires » lors de sa réunion du 06/11/2023 ;

**Vu** l'avis de la 6<sup>ème</sup> commission « Finances et Service Public départemental » rendu lors de sa réunion du 06/11/2023 ;

Après en avoir délibéré,

**DONNE ACTE au Président du Conseil départemental :**

**Article unique :**

De la présentation du rapport sur la situation du Département en matière de Développement Durable, au titre de l'année 2022, conformément aux articles L.3311-2 et D.3311-8 du Code Général des Collectivités Territoriales et au document joint à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-Inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
---

**(Adopté)**

.....  
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 4 décembre 2023

Pour le Président du Conseil départemental,  
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

# RAPPORT

# DÉVELOPPEMENT

# DURABLE

# 2022



**Pas-de-Calais**  
*Mon* Département

TABLE DES MATIÈRES	PAGE
INTRODUCTION	3
<b>1<sup>ÈRE</sup> COMMISSION : ATTRACTIVITÉ DÉPARTEMENTALE ET EMPLOI</b>	
Grands Projets (Canal Seine-Nord Europe) - Tourisme .....	5
Économie Sociale et Solidaire - Développement Numérique .....	6
<b>2<sup>ÈME</sup> COMMISSION : SOLIDARITÉS HUMAINES</b>	
Protection Maternelle et Infantile - Enfance-famille - Personnes âgées - Personnes handicapées - Précarité énergétique et logement social .....	7
<b>3<sup>ÈME</sup> COMMISSION : ÉDUCATION, CULTURE, SPORT ET CITOYENNETÉ</b>	
Collèges - Citoyenneté - Jeunesse et Éducation populaire .....	8
Culture - Sport .....	9
Archives départementales - Archéologie .....	10
<b>4<sup>ÈME</sup> COMMISSION : ÉQUIPEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES</b>	
Voiries - Mobilités .....	11
Alimentation durable - Filière agricole et halieutique - FARDA - Érosion des sols .....	12
<b>5<sup>ÈME</sup> COMMISSION : SOLIDARITÉ TERRITORIALE ET PARTENARIATS</b>	
Contractualisation - Politique de la Ville - Ingénierie territoriale .....	13
Partenariats supra départementaux (ERBM) - Projets européens - Coopération internationale .....	14
Site Les Deux-Caps - Changement climatique et qualité de l'air .....	15
<b>6<sup>ÈME</sup> COMMISSION : FINANCES ET SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL</b>	
Bâtiments départementaux - Parc de véhicules .....	16
Ressources Humaines - Administration générale et moyens des services .....	17
CONCLUSION	19

# INTRODUCTION

Comme chaque année depuis 2011, la réglementation en vigueur (article 255 de la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 et décret d'application 2011-687 du 17 juin 2011) impose aux collectivités de plus de 50 000 habitants de produire, préalablement au débat d'orientation budgétaire (DOB), un rapport présentant leur contribution au développement durable sur leurs politiques publiques et sur leurs activités internes. Ce rapport développement durable (RDD) se veut être un outil au service du pilotage stratégique et constitue un élément éclairant les choix budgétaires à venir.

Il convient de rappeler que le développement durable a pour objectif de concilier l'efficacité économique, le progrès social et la préservation de l'environnement, et d'établir un lien positif et durable entre ces 3 sphères.



Le présent rapport met en avant les actions significatives en terme de développement durable conduites par le Département du Pas-de-Calais autour des CINQ FINALITÉS identifiées par le cadre national de référence des projets territoriaux :



\* **Finalité 1 BIEN VIVRE ENSEMBLE (F1) :** Épanouissement des êtres humains et qualité de vie

\* **Finalité 2 ÊTRE SOLIDAIRE ET PROCHE DE TOUS (F2) :** Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

\* **Finalité 3 ENTREPRENDRE RESPONSABLE (F3) :** Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

\* **Finalité 4 PRÉSERVER LE CLIMAT ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR (F4) :**  
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

\* **Finalité 5 PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET PROTÉGER LES RESSOURCES (F5) :**  
Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources



Au-delà de l'aspect réglementaire, ce RDD permet à la collectivité de formaliser et de valoriser le travail fourni chaque année par les agents en matière de développement durable. Il est élaboré avec la contribution de l'ensemble des Pôles des services départementaux, via leurs référents, dans une démarche transversale d'appropriation et de partage des enjeux.

Ce rapport n'est pas un bilan d'activités traduisant l'exhaustivité des actions départementales mais une sélection d'actions illustrant les choix politiques de l'Assemblée départementale en terme de développement durable. Elles s'inscrivent le plus souvent dans des démarches transversales (Plan de Déplacements d'Administration, Plan Climat Air Énergie, Plan Stratégique Patrimonial ...).

Cette 12<sup>ème</sup> édition du rapport annuel de développement durable présente par commission, les compétences partagées au service des territoires et celles engagées au sein de la collectivité au travers d'actions principales.



Le projet de mandat lancé en décembre 2021 s'est structuré, tout au long de l'année 2022 autour de 3 pactes permettant de rendre lisibles les politiques départementales. L'adoption de ces trois pactes constitutifs fixe le cap pour l'action de l'administration départementale jusqu'en 2027.

En 2023, ces orientations politiques seront mises en œuvre par des délibérations et politiques innovantes structurées autour des 3 thématiques transversales partagées dans ces pactes : *s'engager pour la jeunesse, protéger et produire du lien entre les habitants et agir pour l'environnement.*

**Le Pacte des solidarités humaines « AGIR AVEC VOUS POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS DANS LE PAS-DE-CALAIS »** pose les axes d'une politique visant à faire reconnaître la place de chacun dans la société, à aider à faire face aux difficultés rencontrées par les habitants, à veiller à la qualité de l'offre d'accueil et d'accompagnement et à fédérer les acteurs pour développer les solidarités.

**Le Pacte des réussites citoyennes « AGIR AVEC VOUS POUR SE RÉALISER DANS LE PAS-DE-CALAIS »** pose les axes d'une politique en faveur de l'épanouissement et de la réussite de tous, de la cohésion sociale et du vivre ensemble et du travail partenarial avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Enfin, **le Pacte des solidarités territoriales « AGIR AVEC VOUS POUR BIEN VIVRE DANS LE PAS-DE-CALAIS »** pose les axes d'une politique pour prendre en compte le changement climatique dans l'ensemble des politiques départementales, garantir aux habitants des services de proximité de qualité et veiller à l'attractivité du territoire.



**LES DIFFÉRENTES MESURES DE CES 3 PACTES FONT AINSI ÉCHO  
AUX 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE :**



**1 - BIEN VIVRE ENSEMBLE**

Éducation et formation.  
Lutte contre la pauvreté et les discriminations.  
Accès à une éducation de qualité.  
Parité et égalité professionnelle.  
Pratiques culturelles et sportives pour tous publics.  
Démocratie participative.  
Satisfaction des besoins essentiels (logement, santé, alimentation ...) ...



**2 - ÊTRE SOLIDAIRE ET PROCHE DE TOUS**

Inclusion sociale et accès à l'emploi pour tous.  
Réduction des inégalités d'accès aux services publics.  
Revitalisation rurale.  
Favoriser les équilibres territoriaux.  
Coopération décentralisée.  
Accompagnement aux usages du numérique ...



**3 - ENTREPRENDRE RESPONSABLE**

Diversification des systèmes productifs locaux.  
Promotion de l'économie sociale et solidaire.  
Réduction des déchets à la source.  
Éco responsabilité des services publics.  
Politique d'achats responsables.  
Développement touristique durable ...



**4 - PRÉSERVER LE CLIMAT - AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR**

Performance énergétique.  
Exemplarité des bâtiments.  
Vers un transport plus durable.  
Stratégies d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques dans les domaines impactés (bâtiments, infrastructures, santé, eau, tourisme ...) ...

**5 - PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET PROTÉGER  
LES RESSOURCES**

Préservation des espaces, espèces et paysages.  
Protection et gestion rationnelle des ressources naturelles.  
Accès à un environnement de qualité.  
Territoires respectueux de l'environnement ...



# 1<sup>ÈRE</sup> COMMISSION : ATTRACTIVITÉ DÉPARTEMENTALE ET EMPLOI : Grands Projets (Canal Seine-Nord Europe) - Tourisme



Le **CANAL SEINE-NORD EUROPE (CSNE)** est un des projets majeurs pour le Département qui entend mobiliser tous les ressorts de ses politiques publiques pour maximiser les retombées positives pour ses habitants et ses territoires.



Le Département a redéfini ses ambitions en matière de **DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DURABLE** dans son Pacte des solidarités territoriales. Le tourisme de demain devra être respectueux des composantes d'un territoire, des habitants, des sites et des paysages. Le Département s'appuie sur l'Agence de Développement et de Réservation Touristique du Pas-de-Calais : Pas-de-Calais Tourisme.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE **F1 F2 F3 F4**

## CHIFFRES CLÉS 2022

### CSNE ET SOLIDARITÉS HUMAINES :

42 marchés clausés - 75 752 heures d'insertion réalisées - 102 bénéficiaires (¾ issus des Hauts-de-France).

### TOURISME :

21 équipements labellisés « Accueil Vélo ».

46 équipements Tourisme & Handicap depuis 2020.

5 411 428 visiteurs accueillis dans les principaux équipements culturels, loisirs et nature du département (+ 67 %/2021) : dans le top 3 des sites de loisirs : Parc départemental d'Olhain (725 000 visiteurs), Parc des Iles à Hémin-Beaumont (380 982 visiteurs).

Opération « Fleurir le Pas-de-Calais » : 201 communes (168 communes en 2021).

## ACTIONS PHARES 2022 :

### LE CANAL SEINE-NORD EUROPE

**APPROPRIATION PAR LA POPULATION DU PROJET** : permanences en mairies, mise en place de balades informatives « Marchons sur le Canal » avec différents panneaux explicatifs (manifestations réalisées par la Société du canal Seine-Nord Europe avec les Communes, Intercommunalités, Départements, Offices de tourisme, CAUE 62 et Comité départemental de la randonnée pédestre du Pas-de-Calais). Plus d'infos : [Artois-Cambrésis-Balades sur le futur tracé](#)

### TOURISME :

**DES AMÉNAGEMENTS DANS LE CADRE DU PROJET EUROPÉEN EXPERIENCE** s'appuyant sur l'itinérance (randonnée et cyclo) pour allonger la saison touristique des territoires ruraux (Montreuillois-Ternois et Arrageois) : jalonnement et accessibilité des chemins, implantation de « haltes contemplatives » valorisant sites et paysages, promotion des itinéraires (financement européen 69 % - autofinancement Département 31 %).

**CRÉATION D'UN JEU NUMÉRIQUE « TOURISTMANIA », APPRENEZ-EN PLUS AUTOUR DU LOUVRE-LENS** : pour sensibiliser les hôteliers, restaurateurs, intervenants au sein d'établissements touristiques, culturels et de loisirs ainsi que les apprenants et apprentis, sur les activités touristiques du Bassin minier et de l'Artois (projet initié par Pas-de-Calais Tourisme en collaboration avec des partenaires publics). Plus d'infos : [TouristMania](#).



## PERSPECTIVES 2023

**MISE EN ŒUVRE DE CAMPAGNES PARTENARIALES DE COMMUNICATION** « autour de la raison d'être du canal » et « l'exemplarité environnementale ».

**CSNE ET INSERTION** : expérimentation de sensibilisations auprès des professionnels de l'accompagnement afin d'apporter un maximum d'informations sur ce projet (territoires Arrageois, Ternois et Bassin Minier).

**NOUVELLE CONVENTION TOURISME PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS 2023-2027** entre le Département et Pas-de-Calais Tourisme.

## 2022, DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT ...



**RETOUR SUR LE FORUM DES MÉTIERS DU CANAL SEINE NORD EUROPE** : à Bertincourt, le Département et la Communauté de Communes Sud Artois ont fait la promotion des métiers nécessaires à la réalisation du futur CSNE (travaux publics, sécurité, hôtellerie, restauration, transport ...). Une cinquantaine de stands tenus par des professionnels ont permis de faire découvrir les métiers aux collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi.

L'occasion aussi pour le Département, en lien avec la société du CSNE, de sensibiliser le public bénéficiaire du RSA et les jeunes de moins de 26 ans, aux emplois d'insertion visant à maintenir et développer l'emploi local via le dispositif « Canal Solidaire ». Le Département pilote la coordination pour le compte des six Départements partenaires.

### SUR LE BOULONNAIS, DES SOUTIENS EN MATIÈRE D'INNOVATION TOURISTIQUE ET DE TOURISME AUTREMENT :

**Création d'un office de tourisme au sein de la Maison du cheval à Samer** : accompagné par le Département, cet office propose des services en interaction avec l'équipement et l'environnement : visite de la Maison du cheval, restaurant d'insertion avec produits locaux, promotion de la mobilité douce (randonnées, location de vélos ...), dématérialisation des brochures touristique ... Tous ces éléments concourent à attirer les visiteurs et habitants mais aussi les touristes étrangers.

**Rénovation du camping de la Warenne à Saint-Étienne-au-Mont** : en adéquation avec « l'esprit du lieu » qui est le site naturel d'Ecault, des hébergements insolites adaptés à l'accueil de visiteurs à vélo ou à pied pour une nuitée (yourtes, écodienne à ossatures bois réalisées par des entreprises locales) ont été installés.



# 1<sup>ÈRE</sup> COMMISSION : ATTRACTIVITÉ DÉPARTEMENTALE ET EMPLOI : Économie Sociale et Solidaire - Développement Numérique



L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) transforme des initiatives individuelles ou collectives en levier de développement durable des territoires. Le Département mobilise et fédère ses partenaires. Il accompagne le développement collectif et la transformation sociétale au travers de ces initiatives portées par les ambassadeurs de l'ESS.



Afin de répondre aux enjeux du **DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE**, le Département participe à l'amélioration de la couverture du territoire (fibre optique et mobile) et renforce l'accessibilité en inscrivant le numérique comme volet transversal du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP).

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE **F1 F2 F3 F4 F5**

## ACTIONS PHARES 2022 :

### ESS :

**PARTICIPATION DU DÉPARTEMENT AU CAPITAL DE SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES D'INTÉRÊT COLLECTIF (SCIC)** afin de promouvoir un nouveau mode de partenariat public-privé d'économie sociale et solidaire au service de l'intérêt général et du territoire. En 2022, le Département a formalisé son partenariat avec 3 nouvelles SCIC du Pas-de-Calais :

- « Cliss XXI », pour accompagner le développement technologique des PME-PMI, des collectivités territoriales et des associations en aidant leurs personnels (utilisateurs et informaticiens) à comprendre quels usages ils peuvent faire des logiciels libres.
- « ALL , Autour du Louvre Lens », pour accompagner le développement d'une stratégie de conception-commercialisation d'objets souvenirs fabriqués par des artisans ou entreprises locales.
- et « MAS La Croisée » (Maison Accueil Solidarité de Marconne), premier vide-greniers permanent inclusif et solidaire de France, pour accompagner les personnes en situation de handicap du territoire (accès à l'emploi, création d'un espace d'animation ...).

### DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE :

**STRUCTURATION DU RÉSEAU DE PRESCRIPTEURS ET D'ORGANISMES DE FORMATION AU DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF PASS NUMÉRIQUE** : ce dispositif finance des parcours de formation à l'usage des outils et ressources numériques pour les personnes en situation d'illectronisme ou nécessitant un accompagnement particulier. Il a été déployé dans le Pas-de-Calais à partir de 2021, suite au lancement de l'appel à projet national de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT). Pour le Département, les publics cibles sont : les jeunes Bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (BRSA), les jeunes relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), les parents de collégiens bénéficiaires de Prêt d'ordinateurs, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap.



## CHIFFRES CLÉS 2022

### ESS - BUDGET CITOYEN :

**46 temps de rencontre et ateliers** organisés en visioconférence.

**117 idées** déposées sur la « plateforme à initiatives citoyennes du Pas-de-Calais » ([budgetcitoyen.pasdecalais.fr](http://budgetcitoyen.pasdecalais.fr))

**12 876 votants.**

**44 initiatives lauréates.**

### DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE :

**Pass Numérique 2021-2023 : 9 800 pass distribués** (60 % de bénéficiaires du RSA).

## 2022, DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT EN FAVEUR DE L'ESS ...

C'est grâce à la reconnaissance des initiatives des habitants du Pas-de-Calais, au travers du Budget Citoyen, que les territoires s'engagent chaque année un peu plus dans une démarche de développement durable. Deux exemples peuvent être cités en ce sens :



**Re-cycle** : collecte à vélo des biodéchets des particuliers et des professionnels, pour les valoriser en compost et sensibiliser les citoyens au compostage.

**Les 4 saisons de Festubert** : la "Faites de la graine" réunit des exposants, conférenciers, habitants et remplit des objectifs pédagogiques, de respect de la nature et de l'environnement, de défense de valeurs humanistes et de valorisation du territoire et de ses acteurs. Des jardiniers volontaires offrent une partie des courges produites dans leurs jardins. Cette récolte est distribuée à des associations du champ caritatif, de la solidarité ou de l'économie sociale et solidaire, au bénéfice de personnes en difficultés sur nos territoires.



## PERSPECTIVES 2023

**ACCOMPAGNEMENTS DES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DU PAS-DE-CALAIS À L'AMÉLIORATION CONTINUE DES PRATIQUES** en partenariat avec l'association « Acteurs Pour une Économie Solidaire ».

**ACCÉLÉRATION DE LA DISTRIBUTION DES PASS NUMÉRIQUES** (dernière année).

**CONCERTATION PRÉPARATOIRE À L'ÉCRITURE DE LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE DU DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS** (nouvelle délibération fixant les grandes orientations prévue début 2024).

## 2<sup>ÈME</sup> COMMISSION : SOLIDARITÉS HUMAINES : Protection Maternelle et Infantile - Enfance-famille - Personnes âgées et handicapées - Précarité énergétique et logement social

Par la diversité de son **ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES PLUS FRAGILES**, le Département contribue à réduire les inégalités, à permettre à chacun de trouver sa place dans la société et à donner les moyens d'un épanouissement individuel et collectif, participant ainsi au bien-vivre ensemble dans une société apaisée. La lutte contre la **PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE** est un axe prioritaire se traduisant au travers du Pacte des solidarités humaines, du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement pour les Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2022-2027, du règlement intérieur du Fonds Solidarité Logement (FSL). Ces documents reconnaissent le logement comme facteur d'inclusion durable et visent à permettre aux ménages en difficulté de maintenir une fourniture en énergie et en eau dans leur logement décent et d'adopter une consommation responsable.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU F1 F2  
DÉVELOPPEMENT DURABLE F4



### CHIFFRES CLÉS 2022

**1 365** aides financières pour **580 846 €** plus **64 290 €** sous forme d'**abandon de créances** soit **472 € d'aide** moyenne par dossier FSL volet Eau Énergie Téléphone EET (abandons de créances inclus).

**266 420 € d'engagement** pour financer des actions ayant pour but de prévenir, diagnostiquer, accompagner et traiter les situations de **précarité énergétique des ménages**, relevant du PDALHPD (locataires ou propriétaires occupants).

### ACTIONS PHARES 2022 :

**ADOPTION DU PLAN DÉPARTEMENTAL D' ACTIONS POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES (PDALHPD) 2022-2027** : ce plan obligatoire est co-piloté par le Département, l'État, l'Union Régionale pour l'Habitat et la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais. Il permet de coordonner l'ensemble des actions en faveur de l'accès et du maintien dans le logement des publics défavorisés et des personnes sans abri et mal logées. Il s'appuie sur trois principes : Permettre l'accès à un logement de qualité adapté aux besoins du ménage - Aider à la prévention des ruptures de parcours et des expulsions - Renforcer les actions de lutte contre le logement indigne et la précarité énergétique. Ce PDALHPD s'inscrit dans le contexte national de déploiement du « Logement d'abord », mais avant tout, dans le cadre du projet de mandat et du Pacte des solidarités.

**MAMOBILITÉ62 : RÉALISATION D'UNE CARTOGRAPHIE INTERACTIVE** : cette plateforme, portée par le Département, fédère 5 plateformes de mobilité territoriales, 13 structures de mobilité (auto-école sociale, garages solidaires, transport à la demande solidaire ...). Elle permet d'accompagner les publics éloignés de l'emploi dans leur parcours mobilité et de leur trouver des solutions de déplacement adaptées à leur projet professionnel.



La création d'une cartographie dynamique améliore la visibilité et lisibilité de l'offre de mobilité dans le Pas-de-Calais aux habitants, aux référents de parcours d'insertion socio-professionnelle, aux partenaires institutionnels. Plus d'infos : [Mamobilité62](#)

**LANCLEMENT DE « PROFESSION AUTONOMIE 62 » POUR FAVORISER L'ACCÈS VERS LES MÉTIERS DE L'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES** : cette plateforme a pour vocation de sensibiliser aux métiers du secteur de l'autonomie, de mieux accompagner les parcours d'orientation et de formation et de répondre aux difficultés de recrutement des employeurs.



### 2022, DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT ...

**CES ENFANTS QUI MURMURENT À L'OREILLE DES ANIMAUX** : le Service social départemental du site d'AVION s'est associé au Programme de Réussite Éducative de la commune, pour accompagner 8 jeunes (6-14 ans) présentant des troubles (comportement, apprentissage ...), dans le cadre de séances de médiation animale. Ces temps de soins permettent de développer leur estime, de favoriser l'expression de leurs émotions, de créer des liens affectifs et sociaux.



**LES MAISONS DU DÉPARTEMENT SOLIDARITÉ ACCOMPAGNENT DES FAMILLES** dans le cadre du Pacte des solidarités et du développement social 2017-2022. Pour cette dernière année, 3 projets reflètent particulièrement les valeurs du développement durable : créer du lien social, renaturer des espaces en friche, favoriser l'accès des familles à l'offre artistique, culturelle et aux activités de pleine nature (jardinage, sorties en forêt ...).



- **Sur le territoire du Calaisis** : « *De la friche au jardin, un espace à reconquérir pour une alternative aux écrans !* » projet porté par le centre intercommunal d'action sociale de la région d'Audruicq et « *Transition vers un quartier qui se re-nature* » projet porté par le centre social Matisse de Calais.
- **Sur le territoire du Montreuillois-Ternois** : « *Un jardin participatif et solidaire pour jardiner et se rencontrer* » projet porté par l'association « La Maison des Faiseurs » de Groffliers.

### PERSPECTIVES 2023

**ORGANISATION DE JOURNÉES DE SENSIBILISATION À LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE** sur les territoires (partenariat avec l'État, la CAF et l'ADIL).

**OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET BUDGÉTAIRE RENFORCÉ DU DÉPARTEMENT AUX PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS EN GRANDE PRÉCARITÉ** s'engageant dans un projet de rénovation énergétique via le dispositif ASTRE (Accompagnement Social Travaux de Rénovation Énergétique des logements de propriétaires précaires).

**ACCENTUATION DE LA SENSIBILISATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS FRAGILES VERS DES SOLUTIONS D'ÉCO-MOBILITÉ AU TRAVERS DU DISPOSITIF MAMOBILITÉ62.**



Le Département conforte des pratiques vertueuses dans ses 125 **COLLÈGES** publics en intervenant pour la construction de bâtiments moins énergivores, en développant une mobilité douce autour des collèges ...

De plus, persuadé que la prise de conscience des enjeux environnementaux s'effectue dès les jeunes années et soucieux de renforcer la **CITOYENNETÉ**, le Département s'appuie sur un de ses publics phares, à savoir les collégiens,

pour encourager la mise en place de projets concrets dans le domaine du développement durable et inciter aux comportements éco-responsables.



La **POLITIQUE JEUNESSE DÉPARTEMENTALE** vise à favoriser la prise d'initiatives et l'engagement citoyen des jeunes.

À ce titre, différentes mesures de soutien et de valorisation de l'engagement citoyen des jeunes ont été développées et proposées depuis plusieurs années (Talents citoyens, Permis Engagement Citoyen, Bourse Initiatives Jeunes ...).

Au-delà du soutien aux acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire, le Département s'est engagé depuis 2018 dans l'accueil de volontaires au service civique.



## CHIFFRES CLÉS 2022

### **POLITIQUE COLLÈGES ET CITOYENNETÉ :**

**61 131 collégiens** dans les collèges publics.

**1 menu végétarien hebdomadaire en restauration scolaire** (Loi climat et résilience).

**84 000 € à Eden 62 : création et animation de 50 clubs Nature Eden.**

**Challenge CUBE.S : 15 collèges.**

**« Génération mer » : 40 collèges adhérents.**

### **POLITIQUE JEUNESSE :**

**Mesures de soutien auprès des jeunes** (Permis Engagement Citoyen, Bourse Initiatives Jeunes ...) : **plus de 4 800 jeunes.**

**Service Civique : 1 400 jeunes** sur le territoire départemental (dont 9 accueillis par le Département).

## ACTION PHARE 2022 :

### **POLITIQUE JEUNESSE :**

**CONCERTATION AVEC LES JEUNES À TRAVERS TOUT LE DÉPARTEMENT** : dans le cadre de l'élaboration du Pacte des réussites citoyennes, des rencontres ont permis aux jeunes (service civique, étudiants, collégiens ...) d'évoquer leur quotidien, les difficultés rencontrées et leurs projets. Elles ont alimenté les réflexions sur l'adaptation de la politique jeunesse universelle aux enjeux des jeunes du Pas-de-Calais. Des temps d'échange pour parler également de développement durable.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

F1 F2 F3 F4 F5

## EN 2022 DES JEUNES QUI S'ENGAGENT ...

### **EN RESTAURATION SCOLAIRE :**

- **LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DE LA RÉFLEXION** : des groupes de travail ont été organisés pour favoriser les échanges entre chefs de cuisine et partager leur expérience en matière de développement durable (projet de guide des éco-gestes, approvisionnement en produits locaux et réduction du gaspillage alimentaire).
- **SUR L'ARTOIS, UN PROJET ANTI-GASPILLAGE ALIMENTAIRE** : 60 élèves de trois collèges de l'Artois au sein de brigades anti-gaspi ont mené des actions (création d'affiches, sensibilisation des camarades ...), en coopération avec les ATTEE et les équipes éducatives. Résultat après une année scolaire : 23 % de gaspillage alimentaire en moins dans ces collèges.



### **DE L'ÉCO-PÂTURAGE AU COLLÈGE GABRIEL DE LA GORCE À HUCQUELIERS :**

Ce collège s'inscrit depuis plusieurs années dans une démarche globale de préservation de l'environnement. L'équipe de direction, les agents ATTEE, le corps enseignant et les élèves, représentés par des éco-délégués s'impliquent fortement pour concrétiser de nombreux projets : gestion différenciée des espaces verts, installation de ruches, fabrication de nichoirs, amélioration du tri sélectif et diverses initiatives pour économiser l'énergie.

En 2022, deux brebis de race boulonnaise (baptisées Ondine et Teuf par les élèves) ont été prêtées par le lycée agricole voisin de Radinghem pour entretenir les 2 500 m<sup>2</sup> difficiles d'accès pour un fauchage mécanisé.

### **PLUSIEURS PROJETS EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, SOUTENUS DANS LE CADRE DE LA BOURSE INITIATIVES JEUNES :**

- « ROULE MA HOULE » : trois jeunes du Pas-de-Calais ont longé à vélo le littoral européen et organisé des haltes afin d'assurer leur mission éco-citoyenne construite sur des sciences participatives et le partage avec le grand public : nettoyage des plages, promotion du vélo, rencontres avec les jeunes et des associations.
- Deux jeunes sont partis en mission humanitaire au Sénégal en lien avec l'Association Évasion pour créer un potager de 4 000 m<sup>2</sup> avec les enfants de l'école de Dabane et sensibiliser à l'agriculture biologique.

## PERSPECTIVES 2023

**30 ANS D'EDEN 62 AVEC LES COLLÉGIENS** pour découvrir des espaces naturels sensibles à proximité de collèges avec les guides nature d'Eden 62

**SENSIBILISATION DES COLLÉGIENS À UNE ALIMENTATION LOCALE ET DE SAISON, EN LIEN AVEC LES PRODUCTEURS LOCAUX** par la visite d'exploitations agricoles.

**BUDGET PARTICIPATIF DES COLLÉGIENS** pour leur permettre d'améliorer leur cadre de vie en intégrant les dimensions d'éco-citoyenneté et de développement durable.

**ADOPTION DU PLAN COLLÈGE : CONSTRUISONS ENSEMBLE LE COLLÈGE DE DEMAIN EN PAS-DE-CALAIS POUR UNE ÉGALITÉ RÉELLE DES CHANCES.**

**MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHÉ « JEUNESSE ET ENVIRONNEMENT »** : faire réfléchir les jeunes sur des actions concrètes à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux environnementaux de demain et ce, au regard des compétences exercées par le Département.

La **POLITIQUE CULTURELLE** départementale participe à l'épanouissement des habitants et s'inscrit dans une démarche d'aménagement durable du territoire en permettant une pratique culturelle de proximité notamment dans les zones rurales, les quartiers prioritaires ... Une attention particulière est portée à la petite enfance, aux jeunes et publics éloignés de la culture. Le Département cherche également à améliorer la visibilité des femmes et à prévenir les discriminations.

Le **SPORT** constitue un vecteur d'éducation, de culture et de citoyenneté. La structuration principalement associative de l'offre sportive permet de faciliter l'établissement de liens sociaux de qualité. Au regard de la compétence que lui confie le Code du Sport, le Département est aujourd'hui identifié comme tête de réseau dans le champ des sports de nature.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE F1 F2 F3

## CHIFFRES CLÉS 2022

### CULTURE :

Déploiement du numérique dans 44 % des bibliothèques départementales.

Saison culturelle départementale 2021-2022 : 145 représentations et actions pluridisciplinaires participatives avec les publics.

### SPORT :

52 Comités soutenus et 72 clubs de haut niveau aidés.

Près de 160 manifestations sportives accompagnées.

700 réunions et 20 000 personnes accueillies à la Maison des Sports.

67 organisateurs sensibilisés sur le thème « Sport et développement durable ».

1<sup>ère</sup> édition AAP « sports de nature au service du développement durable » : 10 projets retenus (sur 16 demandes).

## PERSPECTIVES 2023

**EXTENSION DU DISPOSITIF DE RÉSIDENCES ARTISTIQUES DE CRÉATION EN COLLÈGE** sur chacun des 7 territoires départementaux.

**PROPOSITION DU PROGRAMME « CLUB INCLUSIF » AUX CLUBS SPORTIFS** : offre sportive adaptée pour les personnes en situation de handicap.

## ACTIONS PHARES 2022 :

### CULTURE :

**SPECTACLE LIKE ME DE « LA COMPAGNIE DANS L'ARBRE » EN TOURNÉE DANS LE PAS-DE-CALAIS SUR LA JEUNESSE ET SES QUESTIONNEMENTS** : ce spectacle immersif en piscine a été proposé dans plusieurs équipements du département permettant ainsi d'associer les collèves à un projet transdisciplinaire et d'évoquer avec eux des thèmes les préoccupant tels que la recherche de performance, le dépassement de soi, le regard de l'autre, la question de l'intime et de l'image publique à l'adolescence.



**EXPÉRIMENTATION DU DISPOSITIF DE RÉSIDENCES ARTISTIQUES DE CRÉATION DANS 3 COLLÈGES (2022-2023)** : l'objectif est de proposer aux élèves, aux équipes enseignantes et aux familles de rencontrer un artiste ou un collectif d'artistes dans le contexte d'une création autour d'une thématique citoyenneté.

La résidence participe donc à la rencontre avec une œuvre par la découverte et l'implication à un processus de création par le biais d'une pratique artistique. Les collégiens sont confrontés à un regard différent contribuant ainsi à forger pour chaque jeune une approche critique, par le questionnement artistique. C'est, de manière complémentaire aux enseignements reçus dans le cadre scolaire, favoriser le discernement et l'émancipation en tant qu'individu et futur citoyen.

### SPORT :



**LANCEMENT D'« ESCAPE 62 », UNE APPLICATION INNOVANTE POUR PRATIQUER DES ACTIVITÉS SPORTIVES DE PLEINE NATURE** : cette application propose une sélection d'activités de pleine nature et de découverte du Pas-de-Calais. Habitants et touristes retrouvent les sites et activités (nautiques; terrestres ou aériennes) et diverses informations (grands rendez-vous, clubs, nouveaux lieux de pratiques).

Elle permet à ses utilisateurs d'effectuer des signalements lors de leur activité sportive de pleine nature (signalétique manquante, acte de vandalisme, décharge sauvage ...). Plus d'infos : [ESCAPE 62](#).

**UN LABEL POUR « LE MOIS DES SPORTS DE NATURE »** : en 2022, cette opération a obtenu le label

« Développement durable, le sport s'engage® » (niveau bronze) par le Comité National Olympique et Sportif Français.



**1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION DE L'APPEL À PROJETS (AAP) « LES SPORTS DE NATURE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE »** : de par les interactions induites avec les milieux naturels, les valeurs éducatives qu'ils incarnent et leurs liens étroits avec le développement des mobilités douces, les sports de nature sont de formidables vecteurs au service de la transmission des valeurs du développement durable et de la transition écologique.

Par cet AAP, le Département apporte son soutien financier aux actions innovantes mettant la pratique des activités de pleine nature au service d'un projet de développement durable. Ouvert aux associations (sportives ou non), ainsi qu'aux collectivités et leurs groupements, 3 critères sont pris en compte : le positionnement du projet au regard des enjeux de développement durable - l'ancrage territorial départemental - la capacité du projet à s'inscrire sur le long terme.

Les opérations portées par les **ARCHIVES** départementales, au travers de la politique mémorielle, par le biais de la diffusion et de la valorisation du patrimoine archivistique, répondent aux attentes des usagers. Depuis l'ouverture de la Maison de l'Archéologie, le public sensibilisé à l'**ARCHÉOLOGIE** par le biais des expositions et des animations s'est considérablement élargi.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE F1 F2



## CHIFFRES CLÉS 2022

### ARCHIVES :

**Sensibilisation à l'archivage et à la sobriété numérique** : 31 ateliers par visio-conférence - 153 agents sensibilisés.

**Communication** : 607 lecteurs inscrits ; 12 307 documents consultés ; 2 563 recherches par correspondance.

Site internet : 1 550 289 consultations en ligne ; 321 478 visiteurs uniques.

**Offres culturelles et pédagogiques** : 2 313 élèves reçus aux archives ou lors d'animations hors-les-murs ; 38 étapes d'expositions itinérantes.

**Subventions** : 7 projets soutenus au titre de l'aide à la restauration d'archives communales ; 19 associations et collectivités aidées dans le cadre des opérations mémorielles et commémorations.

### ARCHÉOLOGIE :

**Exposition « HABATA »** : 1 800 visiteurs de janvier à juin 2022.

**Exposition « Migrations : une archéologie des échanges »** : près de 1 000 visiteurs de septembre à décembre 2022.

2 500 collégiens ayant bénéficié d'une animation en classe.

Près de 1 000 collégiens, publics de MDS, grand public ayant participé à un projet en lien avec un chantier de fouille archéologique.

## ACTIONS PHARES 2022 :

### ARCHIVES DÉPARTEMENTALES :

**EXPOSITION ITINÉRANTE, « PETITS COINS DE TERRE. HISTOIRE DES JARDINS COLLECTIFS DU PAS-DE-CALAIS »** : conçue et réalisée au cours de l'année 2022, pour une circulation à partir de février 2023 : elle entend rappeler l'importance des jardins collectifs dans le département, des jardins ouvriers nés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans les cités minières ou de cheminots, aux formes actuelles (d'insertion, thérapeutiques, partagés), aux objectifs plus sociaux et environnementaux. S'y ajoute un jeu de société collaboratif, *Jardominos*, autour de la création d'un jardin partagé cohérent. Plus d'infos : [Petits-coins-de-terre](#) et [Jeu-de-societe-Jardominos](#)

**ACTIONS CULTURELLES ET PÉDAGOGIQUES** : après deux années fortement impactées par la crise sanitaire, 2022 a connu une reprise des activités pédagogiques et culturelles proposées ou soutenues par les archives départementales : relance de l'accueil de classes aux archives, développement d'une offre hors-les-murs, combinant expositions itinérantes, ateliers pédagogiques, jeux de société et spectacles vivants. *Histoires d'Elles. Les femmes et le Pas-de-Calais* a ainsi été accueillie sur douze sites différents, dont le centre hospitalier Artois-Ternois d'Arras et le centre pénitentiaire de Bapaume. Elle est accompagnée d'ateliers pédagogiques et d'un jeu de plateau, ainsi que de spectacles à destination des scolaires comme du grand public.

### ARCHÉOLOGIE :

**L'EXPOSITION « MIGRATIONS, UNE ARCHÉOLOGIE DES ÉCHANGES »** : présentée à la Maison de l'Archéologie, elle a permis de donner des repères sur la façon dont nos territoires se sont peuplés. Les migrations sont un sujet d'actualité à travers le monde. Celles des Hommes, mais également celles des biens et des idées, participent à la construction de nos sociétés. Cette exposition a été l'occasion de collaborer avec le Service départemental des Mineurs Non Accompagnés et le Service d'Accompagnement pour Mineurs Non Accompagnés de l'association Habitat Insertion. De jeunes migrants ont accepté de partager en vidéo des souvenirs émouvants de leur vie aussi courte que mouvementée. Une vitrine, constituée d'objets qu'ils ont choisis ou créés, leur a été consacrée. Des temps d'accueil (visite d'exposition et atelier) leur ont été proposés.



## PERSPECTIVES 2023

**POURSUITE DES ACTIONS DE SENSIBILISATION DES AGENTS DÉPARTEMENTAUX À L'ARCHIVAGE ET À LA SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE** (gestion des archives papier et informatiques) : mise en œuvre de formations et d'outils de communication adaptés.

**PROJET PÉDAGOGIQUE PLURIANNUEL 2023-2025 SUR LE THÈME DU PAYSAGE ET DES RESSOURCES NATURELLES À DESTINATION DES COLLÉGIENS** (reconstitution d'un jardin néolithique, rapprocher les pratiques d'hier et d'aujourd'hui en matière de ressources et de transformation des paysages, dans un contexte de sensibilisation à la gestion durable).

## EN 2022, DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT ...

**« MA VILLE AU MOYEN-ÂGE » À SAINT-POL-SUR-TERNOISE, DES PARCOURS D'ACTIVITÉ PROPOSÉS AUX PUBLICS ÉLOIGNÉS DU CHAMP CULTUREL** : une fouille préventive a été conduite avant la construction de l'extension de la Maison du département solidarité (MDS) de Saint-Pol-sur-Ternoise. Les publics de la MDS (jeunes accueillis à l'aide sociale à l'enfance, personnes en situation de handicap) ont visité les fouilles et la Maison de l'Archéologie (Dainville).



Un véritable parcours dans la ville de Saint-Pol-sur-Ternoise autour de l'architecture et de l'urbanisme a été proposé pour aboutir à la réalisation d'une exposition photographique sur le patrimoine architectural de la ville en 2023. Ce travail, sur plusieurs séances, a permis au public de découvrir l'archéologie et de créer du lien social au travers des différentes activités manuelles et balades en ville proposées.



Les politiques publiques départementales renouvelées intègrent les réalités du territoire et les attentes des citoyens, dans leur quotidien. Aujourd'hui et pour demain, le Département repense la **MOBILITÉ** en créant des **aires pour covoiturer** et limiter les déplacements. D'autres moyens de transport, qu'ils soient collectifs ou individuels, comme le vélo, sont favorisés. Un **réseau d'itinéraires sécurisés** vers les collèges, ainsi que des pistes cyclables sont créés. Des lieux touristiques adaptés aux mobilités douces sont labellisés. Les équipes font face et maintiennent les 6 200 km de routes départementales (RD) à un haut niveau de service. Avec des **techniques réinventées et une gestion différenciée** de leurs abords, le Département limite l'impact environnemental de ses chantiers notamment sur la biodiversité.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE **F2 F3 F4**



### CHIFFRES CLÉS 2022

**Subventions « Modes doux » : 989 560 €**  
**Covoiturage : 47 aires - près de 1 880 places - 60 % de l'objectif du schéma de covoiturage réalisé.**  
**Voirie : taux d'agrégats recyclés : 17 %**  
 (contre 8 % en 2021) (objectif 2023 : 20 %).

### PERSPECTIVE 2023

**SIGNATURE DU PACTE D'ENGAGEMENT DES ACTEURS DES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ DU DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.**



### ACTIONS PHARES 2022 :

**UNE NOUVELLE POLITIQUE CYCLABLE : LE PLAN VÉLO DÉPARTEMENTAL 2022-2027** avec une enveloppe de près de 50 millions d'euros mobilisée au cours du mandat pour le développement de la pratique cyclable. Ce plan comprend 4 orientations déclinées en 13 actions : un réseau cyclable attractif, sécurisé, maillé et adapté aux enjeux actuels de mobilité - le Département, un acteur exemplaire de la mobilité du quotidien à vélo - le vélo au service d'une mobilité plus inclusive et solidaire - animer une dynamique territoriale pour répondre aux besoins des usagers en matière de vélo. Plus d'infos : [la plaquette](#) du Plan Vélo.

**TRAVAUX DE LA VÉLOROUTE 362 « AU FIL DE L'EAU » DANS LE CADRE DU PROJET EUROPÉEN EXPERIENCE** (mise en tourisme d'itinéraires de randonnées pédestres et cyclables ciblés (GR 121, ancienne voie ferrée Auxi-Frévent-Ramecourt et Véloroute 362 (V362). La V362, itinéraire régional inscrit au Schéma National des Véloroutes et Voies Vertes relie, sur 100 km, Dainville à Etaples. Elle traverse l'Arrageois et le Montreuillois en empruntant les routes départementales à faible trafic. Quelques investissements : création d'haltes contemplatives communes aux V362 et GR 121, mise en place de Relais Info Service et d'équipements d'accueil du public, jalonnement de la V362 d'Etaples vers Arras, identification à l'aide de l'idéogramme réglementaire, connexion de la V362 aux gares d'Etaples et d'Arras, implantation de 3 compteurs vélos ...

**DIMINUTION DE L'EMPREINTE CARBONE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ENROBÉS** se déclinant par l'augmentation du taux d'agrégats recyclés dans les matériaux hydrocarbonés mis en œuvre, la diminution de températures de fabrication des enrobés et le déploiement de l'usage des techniques à froid pour l'entretien des routes.



### EN 2022, DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT ...

**DE L'ÉCO PÂTURAGE AU CENTRE D'EXPLOITATION ROUTIER DE LILLERS (ARTOIS) ET À LA MDA DT DU BOULONNAIS** : ces opérations s'inscrivent dans le cadre du Schéma Durable de la Route dans un programme plus global de valorisation de certains délaissés. Ces terrains sont entretenus par des moutons suite au conventionnement avec des agriculteurs. La présence des ovins permet de fertiliser les terrains et favoriser la biodiversité. En remplaçant les machines thermiques, ils participent à la réduction des gaz à effets de serre, des déchets et des nuisances sonores. Cette vision prospective portée sur le foncier des dépendances routières est renforcée également par la hausse récente des coûts de l'énergie.



### MOBILITÉ AUTOUR DES COLLÈGES :

- **FINALISATION DES ÉTUDES DE SÉCURISATION D'ITINÉRAIRES VERS LES COLLÈGES DE L'AUDOMAROIS** initiée dans le cadre du schéma directeur de la mobilité de 2012. Elles s'intègrent dans la démarche pour développer les déplacements en vélo dans le périmètre des 3 km non couvert par les transports scolaires. Chaque collège est maintenant doté d'un schéma cyclable sur le territoire.
- **AU COLLÈGE JACQUES-YVES COUSTEAU DE BERTINCOURT (ARRAGEOIS)**, les collégiens ont participé aux études de sécurisation de la desserte cyclable de leur collège. Un atelier cartographique, animé par l'association Droit au Vélo a permis de tracer leur itinéraire et d'identifier les difficultés rencontrées. Les collégiens ont également été sensibilisés autour des bonnes pratiques à vélo.

**INAUGURATION DE LA LIAISON DOUCE RÉGIONALE RD 225 ET DE L'AIRE DE COVOITURAGE DU BLÉQUIN - TERRITOIRE AUDOMAROIS** : 700 mètres de voies vertes ont été aménagées sur l'itinéraire de la véloroute régionale Berck-sur-Mer/Saint-Omer/Steenvoorde, situé en quasi-totalité dans l'emprise du domaine public départemental. Le projet favorise l'usage des déplacements doux en offrant aux usagers un itinéraire de détente, de promenade et de loisir mais aussi une alternative de déplacement pour les parcours du quotidien « domicile-collège », « domicile-travail ». Ce tronçon s'intègre dans le maillage des liaisons douces du Pays de Lumbres et permet le raccordement entre les liaisons déjà existantes et les pôles générateurs de flux (collège, piscine, cimenterie, centre-ville ...). La création d'une aire de covoiturage de 22 places a été intégrée au projet.



## 4<sup>ÈME</sup> COMMISSION : ÉQUIPEMENT-DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES : Alimentation durable - Filière agricole et halieutique - FARDA ...

Depuis plusieurs années, le Département **SOUTIEN L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION DURABLE**. Il développe ainsi des partenariats divers (agriculture biologique, races locales, luttes sanitaires, protection de l'abeille ...) et participe au maintien des exploitants en difficulté économique et sociale. Il soutient les acteurs qui innovent et animent le territoire dans le cadre de l'Appel à Projets Innovation Territoriale (AAPIT) (2017) et du Fonds Alimentation Durable (FAD) (2021). Il participe à l'**ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES RURAUX** pour améliorer la vie quotidienne des habitants et l'environnement au travers du Fonds d'Aménagement Rural et de Développement Agricole (FARDA). De par l'importance du linéaire côtier et des activités économiques développées, le Département, chef de file des solidarités sociales et territoriales, **SOUTIEN LES ACTEURS DE LA FILIÈRE HALIEUTIQUE**, avec pour objectif une production alimentaire locale diversifiée, de qualité, transformée sur place, préservant la biodiversité et créatrice d'emplois. Une réflexion est engagée depuis 2022 en matière d'**ÉROSION DES SOLS** avec le recensement des points noirs hydrauliques (patrimoine départemental impactés par les inondations et coulées de boues).

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

F1 F2 F3 F4 F5

### EN 2022, DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT ...



**CHALLENGE APPROLOCAL** : chaque année, la Chambre d'Agriculture du Nord/Pas-de-Calais, par le biais de l'outil de commandes en ligne Approlocal, organise un challenge destiné à récompenser les établissements de restauration collective faisant le plus appel à des producteurs en circuits courts et de proximité. L'objectif est de créer une passerelle entre les producteurs et les acheteurs professionnels et de favoriser l'alimentation locale de qualité (agriculture biologique, haute valeur environnementale, produits fermiers ...). En 2022, les collèges Debeyre (Beuvry) et Langevin-Wallon (Grenay) ont été récompensés.

**FAIRE REVIVRE L'OSIER À MARLES-SUR-CANCHE (AAPIT 2022)** : ce projet, porté par la commune en associant les habitants, vise à relancer une activité artisanale disparue de la commune. Il concilie le passé historique de la commune et l'idée de créer un lieu de vie, l'oseraie ludique, pour les habitants et visiteurs. Concernant l'atelier de vannerie, une approche vertueuse en matière d'environnement a été choisie avec l'utilisation de matériaux biosourcés, de peintures labellisées A+ Ecolabel, de bois PEFC ... (subvention accordée : 48 302 €).



**CUISINE PARTAGÉE SOLIDAIRE DU CENTRE SOCIAL ÉCLATÉ DE SAINT-MARTIN-BOULOGNE (FAD 2022)** : sous l'impulsion des habitants, ce projet de cuisine partagée est le support à la transmission de savoirs et pratiques culinaires, autour d'ateliers de cuisine. Des ventes solidaires seront organisées, afin que tous aient accès à des produits locaux et/ou de qualité. Une démarche de sensibilisation au gaspillage alimentaire sera proposée. Le bâtiment bénéficiera d'une conception de qualité environnementale (subvention accordée : 30 000 €).



**L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE MISE À L'HONNEUR DANS LE BOULONNAIS** : le salon de l'agriculture biologique TERRE'EAU BIO en Hauts de France, organisé par Bio en Hauts-de-France et par le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale s'est déroulé à Bellebrune. Au milieu des tracteurs, des chevaux boulonnais, des vaches de race rouge flamande et des animations musicales, le Département était présent pour sensibiliser plus de 130 personnes à l'alimentation durable (approvisionnement local, restauration des collégiens ...) et à la préservation de la biodiversité (pollinisateurs, fauches tardives ...).

**UNE MAISON DE LA SANTÉ OUVERTE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES** : pour remédier à la pénurie de soignants sur le territoire. Un pari en passe d'être gagné, 3 médecins sont déjà installés sur les 4 que pourra accueillir la structure. Accompagné par le FARDA (200 000€), ce projet se distingue par un fort engagement en faveur de la transition écologique : reconversion intégrale d'une friche commerciale (ancien supermarché), rénové grâce à des éco-matériaux pour atteindre les derniers standards de performance énergétique et reposant sur un système de chauffage encore rare, la géothermie.



### CHIFFRES CLÉS 2022

#### **SOUTIEN À L'AGRICULTURE ET À L'ALIMENTATION DURABLE :**

Partenariats « agriculture solidaire » : 95 000 €.

Partenariats « agriculture durable » (Bio, agriculture paysanne...) : 173 000 €.

13 territoires portant une stratégie agricole et/ou une réflexion sur l'alimentation durable (dont 8 Projets Alimentaires Territoriaux émergents ou en action).

AAPIT : 297 747 € accordés - 11 projets sur 5 territoires.

FAD : 236 247 € accordés - 10 projets sur 6 territoires.

#### **ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (FARDA) :**

FARDA aménagement : 10 M € (355 projets).

Aide à la Voirie Communale : 3,6 M € (293 projets).

### PERSPECTIVES 2023

**REDÉFINITION DU FARDA 2023-2026** pour être en adéquation avec les ambitions affichées dans le projet de mandat.

**SIGNATURE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN HAUTS-DE-FRANCE 2023-2027** : réaffirmation du Département au soutien à l'agriculture biologique par l'accompagnement aux partenaires agricoles

**REDÉFINITION DU SOUTIEN DÉPARTEMENTAL À LA FILIÈRE HALIEUTIQUE** avec intégration des enjeux liés aux transitions écologique et énergétique et montée en qualité des projets.

**RECONDUCTION DU PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTS-DE-FRANCE** intégrant un volet lutte contre l'érosion des sols agricoles.

**PROPOSITION D'UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES AYANT LA COMPÉTENCE GEMAPI** (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) **POUR RÉSORBER LES POINTS NOIRS HYDRAULIQUES.**

L'action du Département au titre des solidarités territoriales est structurée autour des trois axes :

- **La prise en compte des dynamiques territoriales émergentes.**
- **Une contractualisation avec les acteurs du territoire** : politique départementale à part entière, elle fait le pari du développement durable et de l'optimisation de l'intervention publique au bénéfice de l'avenir des territoires et de leurs habitants.
- **Un renforcement des capacités d'ingénierie et de l'effort de mutualisation** : l'ingénierie territoriale éclaire les choix techniques, économiques et environnementaux des collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets. Elle aide prioritairement les collectivités démunies des ressources dans la conception et la réalisation des projets. Enfin, elle favorise la subsidiarité en les accompagnant dans l'exercice de leurs compétences et leur rôle de maître d'ouvrage pour un développement harmonieux, équitable et durable des territoires.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

F1	F2	F3
F4	F5	



### CHIFFRES CLÉS 2022

#### CONTRACTUALISATION :

**104 contrats** adoptés (au 12/04/2021) : 20 livrets intercommunaux, 68 communaux et 16 avec des structures tierces.

**Contractualisation 2018-2021** : 102 opérations accompagnées représentant un investissement public de plus de **240 millions d'euros** collectivement mobilisés pour le développement et la préservation des territoires - **25,8 millions d'euros affectés** au titre du Fonds d'Innovation Territorial (FIT)

**16 opérations** votées.

#### POLITIQUE DE LA VILLE-Appel à projets 2022 :

**49 communes financées** - 857 652 € de crédits du FIT.

#### INGÉNIERIE TERRITORIALE (MISSION INGÉNIERIE 62):

**365 sollicitations enregistrées** (78 % issues de communes de moins de 2 000 habitants).

### PERSPECTIVE 2023

**MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION 2023-2026** : adoption des premiers contrats déclinant les pactes départementaux à l'échelle des territoires.

### ACTIONS PHARES 2022 :

#### CONTRACTUALISATION :

**LANCEMENT DE LA 4<sup>ÈME</sup> DÉMARCHE DE CONTRACTUALISATION 2023-2026** : cette politique volontariste créée en 2005 est destinée à renforcer l'accompagnement des initiatives locales. Véritables outils au service de la déclinaison du projet de mandat, les nouveaux contrats intègrent les ambitions des trois pactes départementaux et les trois orientations transversales. À ce titre, les partenaires doivent prendre en compte dans leurs projets les enjeux environnementaux de lutte contre le réchauffement climatique, la préservation des ressources, la gestion de l'eau, le recours aux plantations d'essences locales, l'emploi d'éco matériaux, l'accessibilité en modes doux à ces équipements structurants ...

(Partenaires signataires : intercommunalités, communes exerçant des fonctions de centralité et portant des projets de dimension supra-communale, structures tierces (associations, syndicats intercommunaux...) dès lors que leurs projets concourent à la déclinaison territoriale des trois pactes départementaux).

#### POLITIQUE DE LA VILLE :

**DEUXIÈME ÉDITION DE L'APPEL À PROJETS DÉPARTEMENTAL (AAP)** accompagnant les projets d'embellissements et d'améliorations dans les établissements scolaires situés en quartiers prioritaires. L'AAP a permis de moderniser une soixantaine d'établissements situés dans 48 communes éligibles à cette politique. Parmi les projets éligibles, le Département a financé la réalisation de petits travaux d'étanchéité ou d'isolation, le passage à l'éclairage à LED, la re-composition et la déminéralisation des espaces extérieurs, la mise aux normes d'équipements pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

#### INGÉNIERIE TERRITORIALE :

**ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX** : une augmentation des demandes a été constatée cette année. Ces travaux visent la réduction de consommation d'énergie et d'émission de CO<sub>2</sub>. Ils sont l'occasion de travailler sur les usages, le confort thermique été et hiver, les modes de production d'énergie, la nature, l'origine et l'impact des matériaux utilisés, ainsi que les questions de gestion de l'eau (consommation, récupération, perméabilité des sols). L'organisation d'ateliers et visites avec échange d'expériences apporte un éclairage concret sur ces questions. La mise en valeur de réalisations avec des solutions fondées sur le développement durable est très utile.

### EN 2022, DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT AVEC LA CONTRACTUALISATION ...



« **RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE GARE D'AUXI-LE-CHATEAU EN ANTENNE INTERCOMMUNALE DE SERVICES ET TIERS-LIEUX** » (TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERNOIS) : le projet d'équipement structurant dans l'ancienne gare d'Auxi-le-Chateau apporte une nouvelle configuration architecturale à cette friche ferroviaire en lui permettant d'accueillir le regroupement de plusieurs services publics intercommunaux et le développement de nouveaux services (co-working et location de bureaux). Une « halte randonnée » dessert l'itinéraire de randonnée aménagé sur l'ancienne voie ferrée et géré par le Département.

La coopération avec d'autres autorités publiques locales, aux échelles nationales, européenne et internationale, permet à la fois d'enrichir les politiques publiques départementales et d'essaimer les bonnes pratiques dont le territoire a pu faire l'expérience. En plus de contribuer à l'innovation territoriale en matière de développement durable, ces coopérations constituent une véritable caisse de résonance aux actions menées par le Département.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE F1 F2 F3 F4 F5



## CHIFFRES CLÉS 2022

### PARTENARIATS SUPRA-DÉPARTEMENTAUX (ERBM) :

324 346 heures d'insertion réalisées par 712 personnes en parcours d'insertion dont 334 BRSA et 172 jeunes de moins de 26 ans.

### COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE :

AMI « Jumelages innovants » : 4 projets - 7 200 €.

AAP « Soutien aux initiatives transfrontalières locales » : 2 projets - 14 826 €.

AAP « Pas-de-Calais, Coopération, Mobilité Internationale » : 8 projets - 71 736 €

## PERSPECTIVES 2023

**RÉNOVATION INTÉGRÉE DES CITÉS MINIÈRES ERBM : EXTENSION DE L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT** aux maîtres d'ouvrage de la rénovation dans le champ des travaux publics en mobilisant notamment les EPCI concernés et la Société publique locale de l'Artois, mandatée par certaines communes et EPCI dans le cadre des travaux d'aménagements de l'ERBM.

**TRAVAUX DU COMITÉ DU DÉTROIT SOUS LA THÉMATIQUE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DES ENJEUX LIÉS À L'EAU :** tout au long de l'année, des experts issus des territoires des huit collectivités membres vont travailler ensemble sur les questions d'érosion, de sécheresse, d'inondation ... afin d'identifier des enjeux communs, apprendre des solutions mises en œuvre dans les autres régions et étudier les possibilités de développement de solutions conjointes.

**PROGRAMME DE COOPÉRATION INTERREG FRANCE (MANCHE) - ANGLETERRE 2014-2020 :** fin du projet EXPERIENCE (approuvé en 2019) au 30 septembre 2023.

## ACTIONS PHARES 2022 :

### PARTENARIATS SUPRA-DÉPARTEMENTAUX :



Suite à l'annonce par l'État et les Hauts-de-France de 200 millions € de crédits pour la rénovation des aménagements des cités minières ERBM, les comités de rénovation de cités minières ont été relancés. Le Département a participé aux diverses réunions partenariales (comités de cités ERBM, comité de coordination ERBM, comités techniques, groupe de travail habitat et énergie) afin de veiller à l'articulation avec les politiques de solidarités territoriales et humaines portées par le Département, incluant notamment les politiques d'insertion et d'inclusion.

### COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE :

#### **UN APPEL À PROJETS « SOUTIEN AUX INITIATIVES TRANSFRONTALIÈRES LOCALES » PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA JEUNESSE :**

cette manifestation a rassemblé plus d'une centaine de jeunes provenant de l'ensemble des territoires du Comité du Détroit. Ils ont proposé au Comité exécutif du Comité du Détroit 6 projets portant sur le développement durable. Au terme du jury, un projet portant sur l'alimentation durable et porté conjointement par les lycées des 6 territoires présents, a été retenu pour élargir à l'appel à projet.

Ce projet, **Local Greener is Cleaner**, porté dans le Pas-de-Calais par la section internationale du lycée Mariette de Boulogne-sur-Mer, a permis aux jeunes de mettre en œuvre au sein de leur établissement scolaire des actions contribuant à une alimentation plus durable et de pouvoir échanger avec leurs camarades sur les méthodes employées et les résultats obtenus à l'échelle de la zone du Détroit.



#### **PROGRAMME DE COOPÉRATION INTERREG FRANCE-WALLONIE-VLAANDEREN 2014-2020 :**

dans le cadre de ce programme, le projet **EUROCYCLO** dont le Département était partenaire et qui avait pour objectif de valoriser et de développer de manière innovante, créative et durable le patrimoine transfrontalier en créant une offre de tourisme à vélo autour de 3 grands itinéraires européens EuroVelo transfrontaliers s'est terminé au 31 décembre 2022.

#### **PARTICIPATION AU NOUVEAU PROGRAMME DE COOPÉRATION INTERREG FRANCE-WALLONIE-VLAANDEREN 2021-2027**

bénéficiant pour cette période d'un budget de 268 millions d'euros. Il s'appuie sur les 4 piliers fixés par la Commission européenne : - une Europe plus intelligente - plus connectée - plus sociale - plus verte.

Le Département du Pas-de-Calais est partenaire du projet **XTravel** qui a été soumis lors du premier appel à projets du programme. Ce projet est dans la continuité du projet EuroCyclo mentionné précédemment. Le programme se prononcera sur l'approbation ou le rejet de ce projet en 2024.

Le Département, à travers différentes compétences et aux côtés de nombreux partenaires, joue un rôle décisif en intégrant la gestion durable et économe des ressources (eau, biodiversité, sols, air...), la préservation des milieux naturels et des paysages, l'amélioration et la diffusion des connaissances et des bonnes pratiques ...

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

F2 F3 F4 F5



## CHIFFRES CLÉS 2022

**Fonds d'Initiative pour l'Environnement (FIEN) : 10 dossiers retenus pour 4 922 €.**

**Fonds d'Intervention en faveur des Enjeux Écologiques Territoriaux (FIEET) : 59 dossiers pour 665 440 € (Communes, EPCI).**

**Qualité de l'air intérieur dans les écoles : 15 conseils apportés aux communes.**

**SITE LES DEUX-CAPS : fréquentation sur la Vélomaritime relevée par les écompteurs à Wissant (72 011) et Audresselles (64 854) (fréquentation en hausse de 281 % par rapport à 2021).**

## PERSPECTIVES 2023

### CHANGEMENT CLIMATIQUE ET QUALITÉ DE L'AIR :

**RÉALISATION DU FEUILLET CLIMAT DÉPARTEMENTAL 2023** par l'observatoire régional du climat dans le cadre du partenariat avec le CERDD.

**VISITE DES ÉLUS DE LA 5<sup>ÈME</sup> COMMISSION DU THÉÂTRE DE L'ÉCOCONSTRUCTION (BÂTICITÉ) AU CD2E.**

**EXPÉRIMENTATION D'UN FORMAT DE SENSIBILISATION AU CLIMAT AUPRÈS DES AGENTS DE LA MDS DU CALAISIS.**

**RÉALISATION DU BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET DU PLAN DE TRANSITION** visant à diminuer les émissions de GES des activités départementales.

**DÉPLOIEMENT D'UN RÉSEAU D'ANIMATEURS INTERNES PRESQUE DU CLIMAT ET ORGANISATION D'ATELIERS RÉGULIERS À DESTINATION DES AGENTS.**

### BIODIVERSITÉ :

**DÉFI BIODIV'62, UN PLAN D' ACTIONS POUR LA BIODIVERSITÉ ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU DÉPARTEMENT.**

**DES BASSINS ET DÉLAISSÉS ROUTIERS RÉAMÉNAGÉS EN SITE « VITRINE » EXEMPLAIRE** grâce à des actions de renaturation (éco pâturage, plantation d'arbres et fruitiers locaux, installation de nichoirs ...).

## ACTIONS PHARES 2022 :

### GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS :

**PASSAGE DU TOUR DE FRANCE SUR LE GRAND SITE :** le 5 juillet, les coureurs ont parcouru la RD 940 d'Audinghen à Calais en passant par le Cap Blanc-Nez. La société ASO, organisateur du Tour de France, a travaillé en lien avec les services du Département et ceux d'Eden 62 pour sécuriser l'accès des espaces naturels protégés au Cap Blanc-Nez.



**LES DEUX-CAPS S'EXPOSENT À PARIS SUR LES GRILLES DU JARDIN DU LUXEMBOURG :** de mars à juillet 2022, le Grand Site a été mis en valeur avec d'autres sites lors de l'exposition « France, Patrimoines et Territoires d'exception ».

**RÉVISION DU SCHÉMA D'ACCUEIL STRATÉGIQUE DU GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS :** en février 2022 a débuté la révision de ce Schéma adopté en 2012. Tout au long de l'année, élus, techniciens, agriculteurs, habitants ont participé à l'élaboration de ce document cadre. Des séquences paysagères animées par le CAUE 62 et le cabinet de paysagistes concepteurs HENNEBICQUE, ont permis de partager sur le terrain les constats et évoquer les perspectives des enjeux d'accueil, de mobilité et de préservation du site.

### CHANGEMENT CLIMATIQUE ET QUALITÉ DE L'AIR :

**NOUVEAU PARTENARIAT AVEC LE CENTRE DE DÉPLOIEMENT DE L'ÉCO-TRANSITION (CD2E)** pour contribuer à l'amélioration de la performance globale des bâtiments départementaux et des collectivités accompagnées par le Département (FARDA, ESS ...). Ce partenariat permet de valoriser l'expertise du Département dans ce domaine auprès des réseaux dédiés à l'éco-transition, de sensibiliser les élus à l'éco transition et de monter en compétences les agents départementaux en charge des opérations immobilières.

**SENSIBILISATION DES SPORTIFS ET ORGANISATEURS D'ÉVÈNEMENTS À LA QUALITÉ DE L'AIR :** cette action, organisée par ATMO Hauts-de-France, s'est déroulée dans le cadre de la 5<sup>ème</sup> édition du Mois des Sports de Nature. Équipés de micro capteurs durant 5 semaines, plusieurs sportifs volontaires du Pas-de-Calais ont découvert leur exposition à différents polluants présents dans l'air au cours de leur pratique sportive. Chaque sportif a eu toutes les cartes en main pour adapter sa pratique au cours de la journée et des saisons.

**SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR DES COLLÈGES :** des capteurs de CO<sub>2</sub> nomades (cofinancés par l'État) ont été déployés dans les 125 collèges. Couplés à la télé relève, ces capteurs permettent d'alerter les chefs d'établissement lorsque cela est nécessaire. ATMO Hauts-de-France est intervenu pour sensibiliser les collèges sur les actions à mener pour améliorer la qualité de l'air dans les établissements. Des plans actions annuels sont établis permettant un accompagnement des structures concernées.

## 2022, DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT ...

**QUAND LA GESTION ÉCOLOGIQUE VIENT EN AIDE AU PATRIMOINE HISTORIQUE ! :** Le Département a accompagné financièrement dans le cadre du FIEET, la commune de Saint-Omer pour la mise en place d'éco pâturage aux abords de l'abbaye Saint-Bertin et au cœur du jardin public à hauteur de 80 % du montant du projet soit 6 628 €. La mise en place d'éco pâturage favorise la gestion des espaces enherbés. Les clôtures discrètes permettent non seulement d'accueillir un cheptel de moutons mais aussi de préserver le patrimoine du site. Cette gestion favorise l'expression d'un panel de fleurs à pousser lente et d'insectes pollinisateurs.





Concernant les **BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX**, au-delà de la nécessaire rationalisation du budget de fonctionnement, les enjeux de maîtrise dépassent le point de vue purement financier. L'enjeu environnemental (la réduction de l'empreinte carbone) et l'enjeu sociétal (l'adoption de comportements vertueux) sont tout aussi importants.



Favoriser la mobilité écoresponsable et développer une **FLOTTE DE VÉHICULES** moins polluants constituent des axes prioritaires pour le Département. Différentes actions sont menées pour promouvoir les déplacements avec les véhicules à faibles émissions en gaz à effet de serre. Parmi ces actions, le Département s'efforce de développer un mix énergétique dans sa flotte.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE F3 F4 F5

### ACTIONS PHARES 2022 :

#### BÂTIMENTS :

**ACTION PILOTE AVEC LA MISE EN PLACE D'UNE GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS (GTB)** permettant une phase test avant le déploiement à grande échelle de de cet équipement. Objectif : pilotage à distance des installations techniques initiant des économies d'énergie.

**DÉMARRAGE DU MARCHÉ GLOBAL DE PERFORMANCE SUR LES BÂTIMENTS DU SIÈGE** avec le raccordement du Pôle Logistique au Réseau de Chaleur urbain et l'objectif d'atteindre une réduction de consommation d'énergie de 30 % par bâtiment.

#### VÉHICULES :

**MISE EN ROUTE DE LA MACHINE DE DÉCALAMINAGE DES VÉHICULES** avec système de filtration (récupération des polluants extraits par la machine pour ne pas les rejeter dans l'air). Objectifs : diminuer la pollution et la consommation en carburants.

### PERSPECTIVES 2023

#### BÂTIMENTS :

**PROJET EXPÉRIMENTAL « RÉCRÉATION 62 »** visant à intégrer les enjeux de la biodiversité, de l'eau et du changement climatique dans les collèges et bâtiments départementaux.

**EXPÉRIMENTATION D'ESPACES PARTAGÉS** dans le cadre de la sobriété énergétique et l'amélioration de la qualité de vie au travail. Menée au sein de deux directions, elle fera l'objet d'une évaluation permettant sa généralisation.

**MISE EN PLACE D'UN SUIVI PARTICULIER EN LIEN AVEC LES MDADT DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION LIÉE À LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR** visant à renforcer le suivi dans le cadre de démarche de travaux notamment et d'apporter une meilleure garantie d'usage.

**MISE EN PLACE DE LA PHASE 2 DES OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES ET MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE.**

#### VÉHICULES :

**POURSUITE DE LA TRANSITION VERS UN PARC À FAIBLE ÉMISSION D'ÉNERGIE** (conformément aux loi LOM et Climat Résilience) : par le renouvellement annuel, le parc tendra vers plus de 50 véhicules électriques fin 2023.

**RELANCE DU PROJET DE MODERNISATION DE LA GESTION DU PARC :**  
1. Installation de boîtiers télématiques dans les véhicules. Objectifs : améliorer l'analyse du parc, les choix de renouvellement, l'entretien des véhicules.

2. Mise en place d'une solution d'autopartage pour la réservation des véhicules et l'utilisation en général. Objectifs : diminuer la taille du parc / les remboursements de frais kilométriques, réduire le nombre de km parcourus, optimiser la rotation des véhicules et faciliter l'électrification de la flotte.



### CHIFFRES CLÉS 2022

#### BÂTIMENTS :

**50 % de l'électricité garantie EnR.**

**3 % de biogaz** alimentant les collèges et des bâtiments.

**40 rapports de consommations** d'énergie par an.

**2 500 m<sup>2</sup>** de panneaux photovoltaïques au total.

**5 bâtiments et 11 collèges raccordés au réseau de chaleur urbain** (énergies renouvelables et récupération).

#### VÉHICULES :

**39 véhicules électriques et 20 hybrides.**

**83 % des km effectués par des véhicules de norme euro 5 et +** par rapport aux km de l'ensemble de la flotte (76 % en 2021).

**10 véhicules thermiques remplacés par 5 électriques.**

### EN 2022, UNE COLLECTIVITÉ QUI S'ENGAGE ...

**L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU CŒUR D'UN PROJET DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE FONCTION AU COLLÈGE JEAN ROSTAND DE SAINS-EN-GOHELLE :** cette opération a permis de valoriser les ressources locales (réemploi de matériaux voués à la destruction) et de mobiliser les acteurs de l'insertion par l'emploi.

Sur ce projet pilote, en relation avec l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM), la brique locale ancienne issue de chantiers de démolition, symbole de la période minière de notre région, a été privilégiée.



**DES CAMPAGNES DE RELAMPING POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE :** dans le cadre de la dotation de fourniture de matériaux pour les collèges, le Département a financé à hauteur de 213 000€ le relamping pour un passage à un éclairage LED au sein de 35 collèges. Priorité de la campagne 2022-2023, le passage à un éclairage LED permet de faire une économie d'énergie jusqu'à 90 % par rapport aux anciens modèles d'ampoules.

À la MDADT du Boulonnais, la suppression de l'ensemble des luminaires de types spots, néons, très énergivores par des dalles LED a commencé. La qualité de vie des agents en sera également améliorée.

## 6<sup>ÈME</sup> COMMISSION : FINANCES ET SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL : Ressources Humaines - Administration générale et moyens des services (économie de la fonctionnalité (consommation papier...), politique d'achats, réduction des déchets ...)

Favoriser une consommation basée sur les principes de l'économie circulaire et améliorer les comportements internes : À l'opposé d'une économie linéaire basée sur le « tout » jetable, l'économie circulaire vise à prendre en compte le cycle de vie d'un produit en privilégiant la préservation des ressources, le recours à des produits locaux, durables, réutilisables et recyclables. Le Département intègre, de plus en plus, ce modèle économique dans son fonctionnement. Il mobilise les agents pour un changement de comportement au quotidien, dans les domaines de la dématérialisation, des déchets, de la commande publique ...

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE F3 F4



### CHIFFRES CLÉS 2022

#### RESSOURCES HUMAINES :

**2 025 agents en télétravail de droit commun** (209 en 2019).

**Forfait Mobilités Durables** : 145 agents bénéficiaires.

**Apprentis et stagiaires** : 91 apprentis - 307 stagiaires.

**Service civique** : 9 jeunes (durée de 8 mois).

**61 413 heures de formation collectives** réalisées à l'initiative des directions pour développer les compétences métiers des agents et ou dans le cadre du plan hygiène, sécurité et de prévention des risques.

**74 059 heures de formation réalisées au total (11,2 % en distanciel)**.

**MERcredis de l'été** : **7 rendez-vous** (8 en 2021), **56 itinéraires** (idem 2021), **8 146 personnes** (5 628 en 2021). Plus de **87 % des réservations via internet (66 % en 2021)**, **199 véhicules** ayant sillonné le territoire vers les parcs, plages et musées (209 en 2021).

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

**55 tonnes de papier consommé** (hors imprimerie) **diminution de 6 tonnes soit - 10 %** par rapport à 2021.

**24,82 % de produits verts (fournitures de bureau)** commandés.

**490 tonnes de déchets dangereux déclarés** via TrackDéchets (second semestre).

#### RESTAURANT ADMINISTRATIF :

**51,70 % de produits locaux, bio et de qualité** consommés.

**62,20 % de produits durables** (viandes bovines, porcines, ovines, volaille et produits de la pêche).

**Gaspillage alimentaire** : **baisse de 13 % du ratio par convive** par rapport à 2019 (42,52 g par convive par jour de déchets alimentaires).

### ACTIONS PHARES 2022 :

#### RESSOURCES HUMAINES :

**LE « FORFAIT MOBILITÉS DURABLES » (FMD) ÉTENDU** : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, cumul du FMD avec le remboursement partiel d'un abonnement de transport en commun, élargissement aux engins de déplacement personnel motorisés (trottinettes, patinettes électriques, gyropodes, monoroues, hoverboards) et aux services de mobilité partagée (location libre-service, autopartage). Ouverture du FMD aux agents dès 30 jours d'utilisation annuelle. Montant maximal alloué pour un nombre de déplacements de 100 jours ou plus par an porté à 300 € (au lieu de 200 €).

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE :



**ADHÉSION DU RESTAURANT ADMINISTRATIF AU PROGRAMME « MR.GOODFISH » « Bien choisir son poisson, c'est bon pour la Mer, c'est bon pour vous » !** : ce programme encourage des pratiques durables sur l'ensemble de la chaîne : pêcheurs, mareyeurs, distributeurs, poissonneries, restaurateurs et consommateurs. Il est porté par Nausicaá et deux autres grands aquariums européens sous l'égide du Réseau Océan Mondial (450 aquariums, musées de sciences naturelles, organismes de recherche, médias, O.N.G., institutions, répartis dans plus de 60 pays). Plus d'infos : [mrgoodfish](http://mrgoodfish)

Par cette adhésion, le Département s'engage à améliorer la qualité des repas servis au restaurant administratif en :

- Proposant au minimum un plat par semaine utilisant des espèces de la liste saisonnière Mr.Goodfish.
- Portant à la connaissance des convives son engagement et leur indiquer les espèces Mr.Goodfish figurant sur le menu.
- Sensibilisant et formant son personnel ...

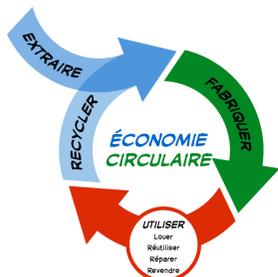
**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT UGAP 2022-2026** véritable levier pour la mutualisation des achats entre collectivités des Hauts de France comme la Région Haut-de-France, les Départements du Nord, de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, du Pas-de-Calais, la Métropole Européenne de Lille et Amiens Métropole. Cette convention concerne cinq univers d'achats : véhicules, mobilier et équipement général, services, médical, informatique et consommables.

**SÉCURISATION DE LA TRAÇABILITÉ DES DÉCHETS DANGEREUX** : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la signature dématérialisée des bordereaux de suivi de déchets dangereux (amiante, déchets médicaux, terres polluées, entretien des véhicules, produits chimiques ...) est devenue obligatoire. Tous les services générateurs de déchets dangereux sont concernés (DM2R, Maisons du département Solidarités (déchets médicaux des CPEF et centres PMI), laboratoire départemental, garage départemental, direction de l'immobilier). Le Département utilise une plateforme intitulée TrackDéchets : plus de 80 agents ont été formés à son utilisation pour être opérationnels à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

Ces sessions de formation ont été l'occasion de rappeler aux services départementaux les responsabilités du Département en tant que producteur de déchets (Responsabilité / Traçabilité). Des tutoriels sur ce sujet ont été créés en complément et mis en ligne sur Intranet.



## UNE COLLECTIVITÉ QUI S'ENGAGE ...



### LE DÉPARTEMENT ACHÈTE SOLIDAIRE :

Dans le cadre de la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire), le Département s'engage à acquérir des biens issus du réemploi ou de la réutilisation, ou comportant des matières recyclées, dans des proportions fixées entre 20 et 100 % selon le type de produit (fournitures de bureau, articles textiles, appareils électroniques ...).

Un nouveau marché d'acquisition de matériel électroménager permet désormais de travailler avec une entreprise de réinsertion par l'emploi, ENVIE NORD. Située dans le Nord, elle reconditionne d'anciens matériels pour leur donner une seconde vie. Après diagnostic et réparation, les matériels remis à neuf sont garantis 2 ans. Ils sont vendus à des prix environ 50 % inférieurs à ceux pratiqués par les magasins classiques pour des appareils neufs. Plus d'infos : [envienord](http://envienord.com).

**L'ESTAMINET ENGAGÉ !** : le Restaurant Administratif met en place des actions afin de :



- **Lutter contre le gaspillage alimentaire** : Publication d'astuces « Anti-Gaspi » sur l'espace intranet
  - Valorisation de la pratique du doggy bag
  - Partenariat avec l'équipe Trognon (compost des épluchures de légumes et restes de production utilisés pour nourrir les poules
  - Gestion flux tendu de la production
  - Entrées et desserts format individuel
- **Favoriser l'achat de produits durables** : Meilleurs référencement des produits BIO et de qualité dans les marchés - Affinement de l'allotissement - Utilisation du critère environnemental afin de diminuer l'impact des achats sur l'empreinte carbone - Adhésion Mr.Goodfish
- **Réduire son impact environnemental** : Remplacement d'un osmoseur par un adoucisseur au niveau de la laverie, permettant une réduction de 2/3 d'eau consommée - Mise en place de minuteurs dans les locaux réfrigérés - Installation de 3 bains-marie à air au niveau du self - Augmentation de la fréquence de proposition des menus végétariens.

### LA DIRECTION DE L'INFORMATION & INGÉNIERIE DOCUMENTAIRE AMÉLIORE LES PRATIQUES ET LES USAGES INTERNES DANS LA DIFFUSION DE L'INFORMATION :

depuis plusieurs années la DIID a mis en place diverses actions :

- **Opération Tri/Recyclage/Insertion** : journaux, revues, magazines non conservés donnés à l'entreprise d'insertion « Le Relais ».
- **Opération éco citoyen au bureau au quotidien** : diffusions régulières sur le portail Vidoc (Onglets « Bonnes Pratiques » et « Le saviez-vous ? »). A titre d'exemple : « *Au bureau : - Imprimez ou photocopiez en recto verso. - Utilisez les feuilles usagées pour les brouillons. - Évitez d'imprimer tous vos courriers électroniques, archivez-les sur votre ordinateur. Un employé consomme en moyenne 80 kg de papier par an, soit deux arbres. Pensez-y !* »
- **Opération auprès des établissements scolaires** : prêt d'expositions et outils pédagogiques sur le développement durable dans les établissements scolaires, participation à la semaine du développement durable ...



## PERSPECTIVES 2023

### RESSOURCES HUMAINES :

#### POURSUITE D' ACTIONS DE SENSIBILISATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES :

- Formation des chargés de recrutement afin d'intégrer les sujets de l'égalité professionnelle et de la mixité dans les pratiques de recrutement.
- Formations des agents sur les sujets de la lutte contre les stéréotypes et les violences sexuelles.

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

#### AU RESTAURANT ADMINISTRATIF :

- Poursuite des actions de sensibilisation de l'équipe et des convives en matière de gaspillage alimentaire.
- Mise en place d'actions pour réduire le gaspillage d'eau potable.
- Participation à la semaine de réduction des déchets (18 au 26 novembre 2023).
- Engager une démarche de mutualisation des achats de denrées alimentaires au travers l'utilisation de la plateforme Cap'Oise Hauts-de-France.

## CONCLUSION

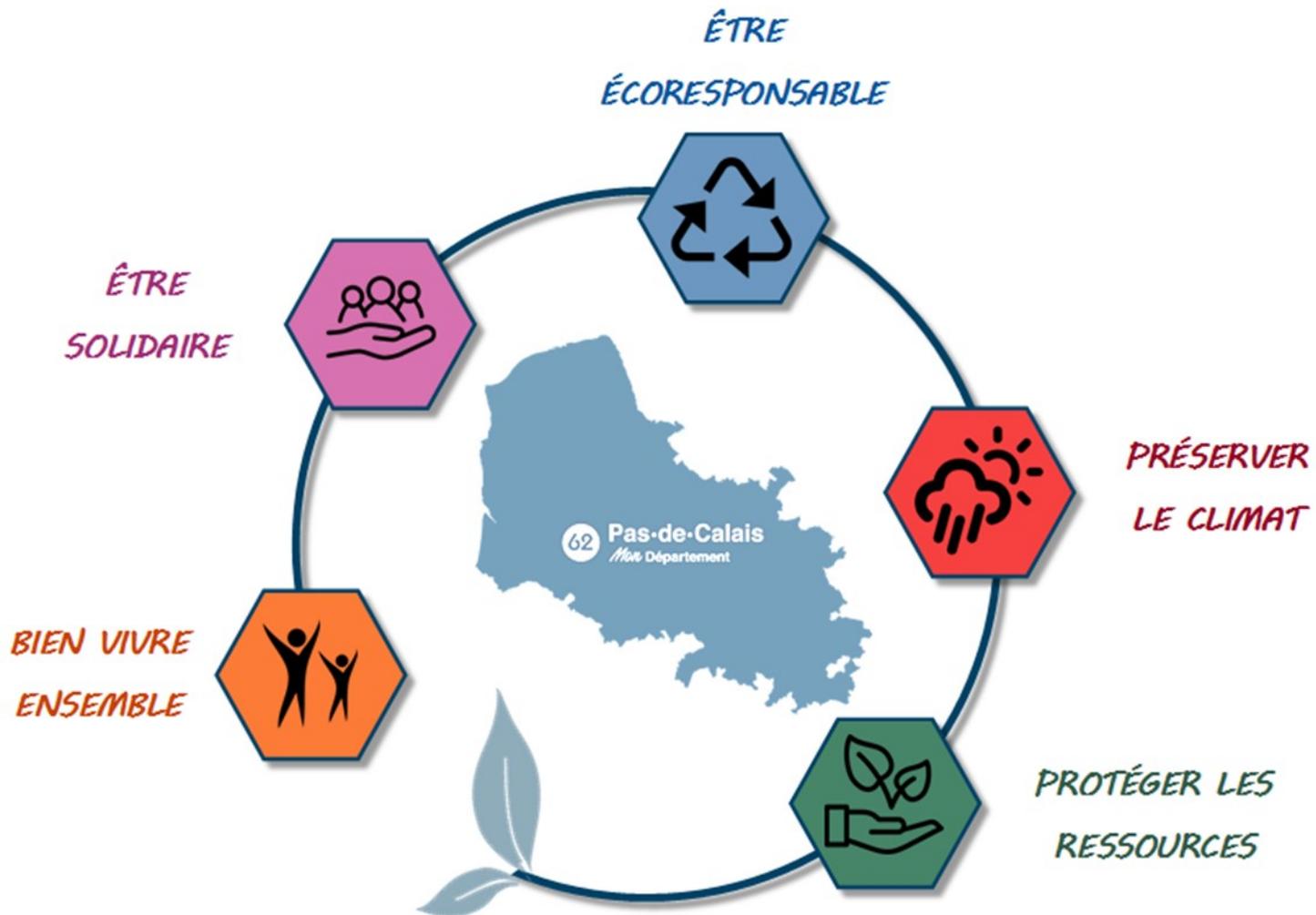
Ce 12<sup>ème</sup> rapport sur la situation du Département en matière de développement durable présente les réalisations et les actions par lesquelles le Conseil départemental du Pas-de-Calais a répondu en 2022 face aux défis environnementaux, économiques et sociaux.

Il intègre les différentes facettes du développement durable dans son action. Nos politiques et leur déclinaison, qu'elles relèvent de la solidarité, de l'aménagement ou du développement du territoire, s'inscrivent dans les trois piliers fondamentaux du développement durable : efficacité économique, équité sociale et qualité environnementale. Au côté de ses partenaires et grâce à l'implication du personnel départemental, de nombreuses actions et innovations menées par la collectivité tentent de concilier ces trois objectifs.

Témoignant de l'engagement du Département, ce rapport présente une sélection des réalisations particulièrement illustratives de l'année 2022, mêlant grandes démarches structurantes et actions moins visibles mais néanmoins remarquables de notre collectivité. L'année 2022 a notamment été marquée par :

- **Plusieurs temps forts organisés pour faire évoluer les comportements** : la concertation avec les habitants et les jeunes sur tout le territoire dans le cadre de l'élaboration des pactes, des échanges divers sur alimentation durable et le gaspillage alimentaire, la surveillance de la qualité de l'air intérieur des collèges, la sensibilisation des sportifs et organisateurs d'évènements à la qualité de l'air ...
- **Le lancement de nouvelles politiques et démarches** : l'adoption du Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées, le Plan vélo, le lancement de l'application ESCAPADE62, la plateforme « Profession autonomie 62 », la 1<sup>ère</sup> édition de l'appel à projet « les sports de nature au service du développement durable » ...
- **De nombreuses actions développées dans tous les domaines des compétences départementales** : le démarrage du marché global de performance sur les bâtiments du siège, la sécurisation de la traçabilité des déchets dangereux, l'adhésion du restaurant administratif au programme « Mr.Goodfish », le forfait mobilités durables étendu, la poursuite des actions de sensibilisation des agents départementaux à l'archivage et à la sobriété numérique, l'intégration de la route à son environnement ...
- **La poursuite de chantiers et politiques développées avec nos partenaires** : l'ESS, la révision du Schéma d'Accueil Stratégique du Grand Site de France Les Deux-Caps, la nouvelle démarche de contractualisation, des actions culturelles et pédagogiques innovantes, l'accompagnement d'Ingénierie 62 sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux ...

Le rôle d'acteur essentiel dans la transition environnementale, énergétique et sociale du Département est renforcé par la mise en œuvre des 3 pactes votés en 2022. Leur déclinaison en délibération d'application permettra d'accélérer les démarches transversales.



# DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Aménagement et Développement Territorial  
Direction du Développement, de l'Aménagement et de  
l'Environnement  
Service préservation des ressources et du climat

RAPPORT N°3

## CONSEIL DEPARTEMENTAL

### REUNION DU 4 DÉCEMBRE 2023

#### PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION EN 2022 DU DÉPARTEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'article 255 de la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 a rendu obligatoire pour le Conseil départemental la présentation, préalablement au débat d'orientations budgétaires, d'un **rapport annuel sur la situation en matière de développement durable (RDD)**.

Selon le législateur, ce rapport informatif peut être considéré comme un outil d'aide à la décision pour, le cas échéant, réorienter les politiques menées en faveur d'une meilleure prise en compte du développement durable.

Le décret d'application 2011-687 du 17 juin 2011 est venu préciser le contenu de ce rapport en le structurant autour des 5 finalités du développement durable : Bien vivre ensemble - Être solidaire et proche de tous - Entreprendre responsable - Préserver le climat et améliorer la qualité de l'air - Préserver la biodiversité et les ressources.

Ce douzième rapport sur le développement durable, a été élaboré avec la contribution de l'ensemble des pôles départementaux, via leurs référents en la matière. Il présente par Commission thématique, les actions significatives conduites ou soutenues en 2022, que ce soit dans les compétences partagées au service des territoires (politiques publiques, orientations et programmes) et dans ses compétences propres (bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes).

Témoignant de l'engagement du Département, ce rapport présente une sélection de réalisations particulièrement illustratives de l'année 2022 dont :

- **Plusieurs temps forts organisés pour faire évoluer les comportements** : la concertation avec les habitants et les jeunes sur tout le territoire dans le cadre de l'élaboration des pactes, des échanges divers sur l'alimentation durable et le gaspillage alimentaire, la surveillance de la qualité de l'air intérieur des collèges, la sensibilisation des sportifs et organisateurs d'évènements à la qualité de l'air ...

- **Le lancement de nouvelles politiques et démarches** : l'adoption du Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées, le Plan vélo, la 1<sup>ère</sup> édition de l'appel à projet « les sports de nature au service du développement durable » ...
- **De nombreuses actions développées dans tous les domaines des compétences départementales** : le démarrage du marché global de performance sur les bâtiments du siège, la sécurisation de la traçabilité des déchets dangereux, la collaboration du restaurant administratif au programme « Mr.Goodfish », le forfait mobilités durables étendu, le lancement de l'application ESCAPADE62, la plateforme « Profession autonomie 62 », la poursuite des actions de sensibilisation des agents départementaux à la sobriété numérique, l'intégration de la route à son environnement ...
- **La poursuite de chantiers et politiques développées avec nos partenaires** : l'ESS, la révision du Schéma d'Accueil Stratégique du Grand Site de France Les Deux-Caps, la nouvelle démarche de contractualisation, des actions culturelles et pédagogiques innovantes, l'accompagnement d'Ingénierie 62 sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux ...

Le rôle d'acteur essentiel dans la transition environnementale, énergétique et sociale du Département est renforcé par la mise en œuvre des 3 pactes votés en 2022. Leur déclinaison permettra d'accélérer les démarches transversales, de coopérations et de soutien aux territoires.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant, de me donner acte de la présentation de ce rapport sur la situation du Département en matière de développement durable, au titre de l'année 2022, conformément aux articles L.3311-2 et D.3311-8 du Code Général des Collectivités Territoriales et au document joint.

Ce rapport a été présenté pour information à la 5<sup>ème</sup> Commission - Solidarité territoriale et partenariats du 06/11/2023.

Ce rapport a été présenté pour information à la 1<sup>ère</sup> Commission - Attractivité départementale et emploi du 06/11/2023.

La 2<sup>ème</sup> Commission - Solidarités Humaines a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 06/11/2023.

La 3<sup>ème</sup> Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 06/11/2023.

Ce rapport a été présenté pour information à la 4<sup>ème</sup> Commission - Equipement et développement des territoires du 06/11/2023.

La 6<sup>ème</sup> Commission - Finances et Service Public Départemental a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 06/11/2023.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY